CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

AUDIT PATRIMONIAL ET CONSEILS EN MATIÈRE D'OPTIMISATION FISCALE - 84h

Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 6 :
« Responsable de Clientèle Banque Finance Assurance », enregistrée au RNCP* par ECORIS.
Fiche RNCP* n°36978, enregistrée et publiée au Journal Officiel le 26/06/2006, renouvelée le 24/10/2022, code NSF : 313w : Vente de produits financiers

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36978/

*Répertoire National des Certifications Professionnelles

OBJECTIFS

La certification complète « Responsable de Clientèle Banque - Finance - Assurance » permet d'occuper une fonction de conseiller financier ou de chargé de clientèle auprès de particuliers ou professionnels. Cet exercice s'effectue dans des établissements financiers et d'assurance.
Le Responsable de Clientèle Banque, Finance, Assurance équipe la clientèle de produits d'épargne, de prévoyance, d'assurance, de services et de crédit, et gère un portefeuille de clients particuliers ou professionnels, sous la responsabilité d'un directeur d'agence.

Compétences et aptitudes visées

- Établir des diagnostics en matière de fiscalité des particuliers et proposer des solutions adaptées.
- Dans un contexte où les enjeux du développement durable sont majeurs, contribuer à l'imbrication et à l'intégration de la RSE dans les stratégies, les services et les fonctions des entreprises en concertation avec les parties prenantes.

PROFIL

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en poursuite ou en reprise d'études

DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

Durée de la formation : 84h
La formation s'effectue 100 % à distance (examens inclus)

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Entretien
- Dossier de candidature

Ce bloc de compétences est ouvert à tous : salariés, non-salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, agents de la fonction publique, etc. Et ce, quels que soit(ent) le(s) diplôme(s) précédemment obtenu(s) ou le niveau de qualification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

PROGRAMME

FINANCEMENT ET FISCALITÉ

Objectif : Établir des diagnostics en matière de fiscalité des particuliers et proposer des solutions adaptées.

- Les différents impôts du particulier.
- L'impôt sur le revenu.
- Les plus-values immobilières.
- Les crédits immobiliers.
- Analyse risque du dossier de prêt immobilier.
- L'impôt de solidarité sur la fortune immobilière.
- Les produits de défiscalisations.
- La transmission du patrimoine.

RSE

Objectif : Dans un contexte où les enjeux du développement durable sont majeurs, contribuer à l'imbrication et à l'intégration de la RSE dans les stratégies, les services et les fonctions des entreprises en concertation avec les parties prenantes.

SIMULATION PROFESSIONNELLE

Objectif : Préparation à l'épreuve technique de simulation professionnelle.

Modalités d'évaluation

Plusieurs sessions d'examens par an.

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante. Un cas pratique est soumis au candidat et ses compétences sont évaluées par un jury. Un contexte d'entreprise est présenté ainsi qu'une ou plusieurs problématiques. Il porte sur une ou plusieurs des compétences visées par le bloc de compétences.

Le candidat bénéficie de 45 minutes dans une salle dédiée et surveillée afin de préparer sa présentation orale du module constituant le bloc évalué. Ensuite, il expose devant le jury le fruit de sa réflexion sur ce module principal, de manière structurée, pendant 15 minutes. Cette présentation est suivie d'une session de questions-réponses avec le jury, d'une durée de 15 minutes, dans le but de clarifier certains points et d'approfondir les sujets abordés lors de la présentation.

La validation du titre par la formation est subordonnée à :

- La validation des 4 blocs de compétences constitutifs du titre.
- La présentation écrite et orale d'un mémoire professionnel réalisé autour d'une thématique globale choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité visé par la certification.
- L'attestation de présence de 40 jours (280 heures) minimum en entreprise.

Équivalences et Passerelles

Il n'y a pas d'équivalences et passerelles sur cette formation.

Période en entreprise

La période en entreprise est facultative dans le cadre de la validation du bloc de compétences seul.

En cas de validation complète de la certification professionnelle de Responsable de Clientèle Banque Finance Assurance, le candidat doit accomplir une période en milieu professionnel à temps plein dans un ou plusieurs établissements de son secteur d'activité (hors contrat d'alternance), pour une période minimale de 40 jours ou 280h (cf. référentiel de formation).

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de la certification peut exercer les emplois suivants :

- Responsable de clientèle
- Conseiller financier
- Responsable d'agence
- Conseiller commercial
- Chargé de clientèle
- Conseiller bancaire
- Directeur adjoint d'agence

POURSUITE D'ÉTUDES

La validation de l'ensemble des blocs de cette certification professionnelle vous donne les clés pour être rapidement opérationnel sur le marché de l'emploi. Toutefois, une poursuite d'études peut être une option intéressante si vous souhaitez renforcer votre profil ou vous spécialiser (Mastère Management, par exemple).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscriptions à tout moment de l'année.
Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

TARIFS

À partir de 1550 € TTC.
Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- **CPF**
- **Plan de développement des compétences**
- **Autofinancement**

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS – 2024

Ces résultats proviennent de deux enquêtes réalisées auprès de nos 25 apprenants ayant passé les examens : une enquête de satisfaction (taux de retour : 29,16 %) et une enquête d'insertion (taux de retour : 25 %).

- **Taux de réussite : 75 %**
- **Taux de satisfaction : Non significatif**
- **Taux d'insertion à 6 mois : Non significatif**
- **Taux d'insertion à 6 mois dans les métiers visés : 100 %**

ICADEMIE
Business & Digital School

Formation à Distance
3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Aix-en-Provence
415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Toulon
15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Paris
5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00101

Lille
5/7 Rue Sainte Anne
59800 Lille
03 66 72 22 25
contact@icademie-lille.com
SIRET 489 088 971 00069

Ce document peut faire l'objet de modifications afin de répondre à des impératifs d'ordre pédagogique.
Date de MAJ de la fiche : 06/08/2026